



Libération

CANNES/

**Sorrentino, Artus:
grand écart
sur la Croisette**

PAGES 20-25

**Harcèlement
scolaire**
**Suicide de Dinah,
le récit remis
en question**

PAGES 10-13

FUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

MACRON BROUILLE LES ONDES

Mené au pas de charge par le gouvernement, le projet flou de regroupement de France Télévisions, Radio France et l'INA arrive à l'Assemblée. Et déclenche une grève chez les salariés jeudi et vendredi. **PAGES 2-4**

EDITORIALPar
**ALEXANDRA
SCHWARTZBROD****Bille en tête**

Le problème d'Emmanuel Macron, c'est qu'il a pris goût à la réforme... pour le seul plaisir de dire qu'il réforme. Chaque fois, il fonce, bille en tête, qui m'aime me suive, et les autres finiront par emboîter le pas. Les dommages collatéraux ? Il s'en moque. On l'a vu pour les retraites, l'assurance chômage et dernièrement la Nouvelle-Calédonie. Projets mal ficelés, mal préparés, passage en force, ébullition sociale. La réforme de l'audiovisuel public n'échappe pas à la règle. Pourquoi, soudain, vouloir réformer des entités somme toute distinctes et qui ont plutôt fait la preuve de leur bon fonctionnement ? Ou du moins, ne soyons pas béats non plus, qui auraient peut-être besoin de quelques réaménagements mais en aucun cas d'être fondus dans une même masse sous la houlette d'une ou d'un dirigeant en ligne directe avec le sommet du pouvoir ?

Parce qu'Emmanuel Macron avait dit qu'il le ferait. Et que 2027 approche et qu'il veut voir cette réforme inscrite à son bilan. Idem pour Rachida Dati qui s'est donné une bonne année pour laisser sa trace au ministère de la Culture avant de partir à l'assaut de la mairie de Paris. D'où le forcing pour accélérer l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale alors que, entre la crise en Nouvelle-Calédonie, les élections européennes et les guerres en Ukraine et au Proche-Orient, l'exécutif et les parlementaires ont déjà largement de quoi s'occuper. Objectivement, rien ne presse, et l'on comprend les inquiétudes des syndicats et des salariés de l'audiovisuel public, notamment ceux de Radio France qui peuvent légitimement craindre d'être dissous au sein de l'ensemble. Derrière la langue de bois de Rachida Dati («rassembler pour pérenniser le financement et garantir le pluralisme»), on voit bien ce qui se cache derrière ce projet : rationaliser, supprimer les doublons et donc des postes. Et le pire, c'est que cela va coûter de l'argent, alors que le but est d'en économiser. Bref, cette réforme a tout d'une usine à gaz qui va casser des équipes alors que les enjeux colossaux du moment, notamment celui de l'intelligence artificielle, nécessiteraient une cohérence maximale. ➤

Audiovisuel public

Au secours, l'ORTF revient

DÉCRYPTAGE

Le projet de fusion de France Télévisions, Radio France, l'INA et sans doute France Médias Monde doit être examiné jeudi et vendredi à l'Assemblée. Un appel à la grève a été lancé dans les entreprises concernées contre la création d'une «BBC à la française» menée à toute vitesse par Rachida Dati.

Par
ADRIEN FRANQUE

C'est une réforme monstre que la ministre de la Culture, Rachida Dati, mène au pas de charge, avec un projet de loi dont l'examen est prévu jeudi et vendredi à l'Assemblée nationale, pour un vote solennel des députés calé mardi. Une fusion express de l'audiovisuel public à horizon 2026, la volonté d'une «BBC à la française» (ou d'un ORTF new look) baptisé «France Médias», avec un budget de 4 milliards d'euros pour 16 000 salariés. Un projet qui a provoqué un appel à la grève unanime dans les entreprises concernées, de Radio France à France Télévisions, en passant par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et France Médias Monde (RFI, France 24) – des perturbations sont à attendre jeudi et vendredi et un rassemblement devant le ministère de la Culture est prévu à 13 h 30 ce jeudi. En face, Rachida Dati martèle ses éléments de langage. «L'audiovisuel public est aujourd'hui affaibli parce qu'en danger», a-t-elle expliqué sur France 2 dimanche, citant la «concurrence exacerbée» des «groupes privés» et des «plateformes» type Netflix. Pour remédier à cette vulnérabilité, selon la ministre de la Culture, «nous devons les rassembler et pérenniser leur financement pour

garantir le pluralisme et surtout l'indépendance». Des incantations pour les syndicats de l'audiovisuel public, qui ne comprennent pas la stratégie derrière ce projet. La semaine passée, un rendez-vous avec le cabinet de la ministre a laissé des élus de la radio publique en colère. «Dès qu'on va un peu loin sur la stratégie de notre secteur d'activité,

on les sent très secs, pointe un délégué syndical de Radio France. Le mot d'ordre, c'est simplement "plus on sera gros, plus on sera puissant".»

Pourquoi cette réforme maintenant ?

«Depuis 2017, il veut cette réforme», a souligné Dati dimanche en évoquant la position du président de la

République sur la fusion. Le projet remonte en effet aux débuts du premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Souhait du secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, ancien administrateur de France Télévisions, le rapprochement des entités de l'audiovisuel public avait été porté une première fois par Franck Riester en 2019, lors de son passage au ministère de la Culture, sous la forme d'une holding baptisée France Médias. Le projet avait été enterré pendant le Covid. Soucieuse de laisser un bilan rue de Valois avant de s'attaquer à la mairie de Paris en 2026, Dati a repris ce dossier dès son arrivée au gouvernement en janvier. Depuis, elle fonce. L'examen à l'Assemblée de la proposition de loi du sénateur UDI Laurent Lafon, ces jeudi et vendredi, a été vu comme le véhicule idéal. Même si le texte à l'origine n'allait pas jusqu'à une fusion. Dati a lutté pour maintenir coûte que coûte ces débats à l'agenda parlementaire. Sa deuxième lecture au Sénat est d'ores et déjà prévue pour le 19 juin. «Elle veut faire passer ça avant que tout le monde ne se réveille», juge-t-on côté syndicats.

Que contient cette réforme ?

La création d'une holding dans un premier temps, une société mère qui chapeauterait toutes les entreprises

